



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-133473>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **25-133473**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune d'Angoulême

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Acquisition de mobiliers administratifs et scolaires

Description : Acquisition de mobiliers administratifs et scolaires

Identifiant de la procédure : f95d9d5b-ae5f-4001-b58f-6d51ebf6581a

Identifiant interne : VA_25107-25108

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation a pour objet l'acquisition de mobiliers administratifs et scolaires (2 lots). L'accord-cadre est passé en lots séparés et se décompose de la manière suivante : - Lot n°1 : Mobiliers administratifs - Lot n°2 : Mobiliers scolaires Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots. La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commandes sur la base des prix unitaires définis dans les catalogues annexés à l'acte d'engagement Le présent accord-cadre comprend un engagement sur un montant maximum de commandes en application du 2° de l'article R2162-4 du Code de la commande publique à savoir : - Lot n°1 : Mobiliers administratifs = 2 400 000.00€ HT sur la durée de l'accord-cadre - Lot n°2 : Mobiliers scolaires = 4 800 000.00€ HT sur la durée de l'accord-cadre Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 4 ans.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39130000 Mobilier de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39160000 Mobilier scolaire

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente (FRI31)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les prix unitaires sont ceux figurant dans les catalogues indiqués dans l'acte d'engagement. Les prix sont unitaires et seront appliqués aux quantités réellement exécutées. Les prix du marché sont définitifs et révisables par le biais de l'ajustement tous les ans à chaque date anniversaire.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mobiliers administratifs

Description : Mobiliers administratifs

Identifiant interne : VA_25107

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39130000 Mobilier de bureau

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente (FRI31)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Les critères de sélection des offres sont précisés dans le RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604662?orgAcronyme=s4m>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604662?orgAcronyme=s4m>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/01/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le budget principal de la Commune d'Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 10 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994; article L.521-1 du Code de juridiction administrative).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune d'Angoulême

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune d'Angoulême

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune d'Angoulême

Organisation qui traite les offres : Commune d'Angoulême

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Mobiliers scolaires

Description : Mobiliers scolaires

Identifiant interne : VA_24108

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39160000 Mobilier scolaire

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente (FRI31)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Les critères de sélection des offres sont précisés dans le RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604662?orgAcronyme=s4m>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/604662?orgAcronyme=s4m>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/01/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le budget principal de la Commune d'Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 10 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994; article L.521-1 du Code de juridiction administrative).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune d'Angoulême

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune d'Angoulême

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune d'Angoulême

Organisation qui traite les offres : Commune d'Angoulême

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune d'Angoulême

Numéro d'enregistrement : 21160015000018

Adresse postale : 1 place de l'Hotel de ville

Ville : Angoulême cdex

Code postal : 16022

Subdivision pays (NUTS) : Charente (FRI31)

Pays : France

Point de contact : Service commun de la commande publique

Adresse électronique : marche-public@grandangouleme.fr

Téléphone : +33 545386984

Adresse internet : www.demat-ampa.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement : 17860004500029

Adresse postale : 15 rue de Blossac - BP 541

Ville : Poitiers Cedex

Code postal : 86020

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Adresse internet : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 83d15e21-4341-4e81-817e-e3ee28913c23 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/12/2025 à 17:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/12/2025